



LOIRE OCÉANE



terre



mer

10 EXCURSIONS

en terres humides



sel

01/10/11

10h Saint Lyphard
Les Crollières

05/11/11

10h Guérande
Careil-Mouzac

03/12/11

10h Férel
Drezet

07/01/12

10h Le Croisic
Traict du Croisic

04/02/12

14h Assérac
Lahaye

03/03/12

14h Herbignac
Pompas

07/04/12

10h La Baule
Plage Benoit

05/05/12

14h Batz sur mer
La Grande Côte

02/06/12

10h Assérac
Le Frostidié

07/07/12

10h Camoël
Ruisseau du Corolet

PLUS D'INFORMATIONS
CENTRE PERMANENT D'INITIATIVES
POUR L'ENVIRONNEMENT
(CPLE) LOIRE OCÉANE
LE POULIGUEN

www.cple-loireoceane.com

02 40 42 31 10



édito

Notre territoire de la Presqu'île guérandaise est une mosaïque de milieux humides, que ce soit sous la forme d'eau douce, salée ou encore saumâtre. Cette richesse exemplaire nous vaut la présence d'un Parc naturel régional sur la Brière et une reconnaissance nationale et internationale pour les marais salants de Guérande et du Mès.

Si notre territoire est fortement marqué par la présence de ces zones humides, elles sont souvent menacées, abandonnées, voire comblées. Elles sont pourtant le berceau d'une biodiversité riche et variée.

2010, année internationale de la Biodiversité, a été l'occasion pour le CPIE Loire Océane de vous inviter à porter un regard différent sur ces zones humides au travers des «**Excursions en terres humides**». En place depuis 2 ans, vous avez été nombreux à participer à ces sorties qui ont permis d'échanger avec les acteurs de terrain, gestionnaires et propriétaires, et de comprendre les enjeux qui les concernent.

Le CPIE Loire Océane vous convie à découvrir la richesse des milieux humides du territoire avec une nouvelle série de dix «**Excursions en terres humides**». Elles auront lieu **chaque premier samedi du mois, d'octobre 2011 à juillet 2012**. Vous pourrez ainsi visiter de nouveaux sites et rencontrer d'autres acteurs impliqués dans la gestion et la préservation de ces havres de la biodiversité.

Lionel LEMERLE
Président

03 Les zones humides,
c'est quoi ?

04 Eaux & Terre

14 Eaux & Mer

22 Eaux & Sel

30 Partenaires

sommaire

Les zones humides, *c'est quoi ?*

Des milieux très variés à forts enjeux et aux intérêts multiples

Les zones humides regroupent toutes les étendues inondées ou gorgées d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire. Elles se caractérisent également par une végétation dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'eau) au moins une partie de l'année.

Ces zones (lacs, étangs, lagunes, estuaires, marais, prairies inondables, mares...) assurent diverses fonctions :

- **Réservoir de biodiversité** : elles abritent de nombreuses espèces remarquables et protégées pour lesquelles elles représentent des zones de reproduction, de refuge, de repos ou d'alimentation.
- **Filtre épurateur** : elles piègent les matières en suspension et dégradent les nitrates, les phosphates, des pesticides et des métaux. Elles participent ainsi au maintien et à l'amélioration de la qualité de l'eau.
- **Eponge naturelle** : elles diminuent l'impact des inondations et des sécheresses en absorbant les excès d'eau lors de fortes pluies.
- **Zone de production** : réservoirs de vie où la production de matières vivantes est l'une des plus fortes, elles assurent le quart de l'alimentation mondiale à travers la pêche, l'agriculture et la chasse.

Des espaces fortement menacés malgré tous ces intérêts

Mal connues, elles sont souvent considérées comme des terrains improductifs et sans intérêt. Depuis le début du XXe siècle, 70 % de leur surface a disparu, sous la conjonction de quatre facteurs :

- intensification des pratiques agricoles,
- aménagements hydrauliques inadaptés,
- pression de l'urbanisation et des infrastructures de transport,
- introduction d'espèces exotiques (anthropiques ou non).

Le saviez-vous ?

- 1,5 à 3 milliards de personnes dans le monde ont accès à l'eau potable grâce aux zones humides
- En France, 30% des espèces végétales menacées vivent dans les zones humides ; environ 50% des espèces d'oiseaux dépendent de ces zones et les 2/3 des poissons consommés s'y développent.
- À l'heure actuelle, près de 70 % de la superficie des zones humides françaises est couverte par des mesures de protection ou de gestion (Natura 2000, réserves naturelles, arrêtés de protection de biotope, sites du Conservatoire du Littoral...).

Cette année, parmi les Excursions en Terres Humides proposées, trois grands types de zones humides se distinguent :

- Milieux d'eaux douces (marais de Brière, mares, Crolières, ruisseaux, rivières, fleuves, estuaires...)
- Milieux d'eaux saumâtres (salines, marais salants, prés salés...)
- Milieux marins (côte sauvage, plages, estrans, traicts...)

Les différents milieux humides *en eaux douces*

La limite entre les eaux douces et l'eau de mer est parfois trouble. L'eau de mer remonte le long des estuaires et des bras de mer lors des grandes marées, se mêle alors à l'eau issue du ruissellement de l'eau de pluie et à l'eau des rivières. Cette année trois excursions seront destinées à la découverte de certains de ces milieux et la première aura lieu en eaux douces, tout en étant en contact étroit avec l'eau salée.

Les différents milieux en eaux douces visités cette année

- **Crolières**

Prairies inondables, elles ont la particularité de regrouper de nombreux écosystèmes différents. La juxtaposition de ces milieux naturels permet à un nombre important d'espèces de trouver tous les éléments nécessaires pour se nourrir, s'abriter et se reproduire. Les Crolières forment ainsi une «mosaïque d'habitats».

- **Ruisseaux, rivières**

Les ruisseaux sont les vaisseaux indispensables véhiculant l'eau de pluie vers les fleuves. De la qualité de ces affluents dépend la qualité des eaux des fleuves en aval.

- **Fleuves, estuaires**

Très différents l'un de l'autre, la Vilaine et la Loire forment des écosystèmes fluviaux complexes. Que le fleuve soit sauvage ou maîtrisé, les débits et les crues doivent être anticipés pour l'aménagement du territoire et la gestion des milieux naturels sensibles.

Il existe bien d'autres milieux humides en eaux douces tels que les marais de Brière, les mares, les étangs, les lacs, les eaux souterraines, les sources... Chacun de ces écosystèmes impose à ses habitants des conditions de vie qui lui sont propres.

zoom sur...

La Chambre d'agriculture



Créé dans les années 1920, le réseau des Chambres d'agriculture contribue activement depuis les années 60 au **développement agricole** en reprenant la mission publique assumée jusque là par l'Etat. C'est un **interlocuteur privilégié des instances publiques** pour représenter les intérêts du monde agricole, Aujourd'hui, cette **double mission** se déploie dans le champ économique, social et environnemental ainsi qu'à l'échelle locale, nationale et européenne.

La Chambre d'agriculture de Loire Atlantique représente 14 000 actifs dont 9 000 agriculteurs. Elle les assiste et les accompagne avec ses conseillers, techniciens et formateurs répartis sur 10 sites (dont celui de La Turballe).

La Chambre d'agriculture forme également aux métiers de l'agriculture avec ses 3 Centres de Formation.

Mesures Agro-Environnementales (MAE)

Les MAE sont des mesures contractualisables par des agriculteurs avec l'Etat et qui ont pour fonction de préserver l'environnement en modifiant les pratiques agricoles par le biais de cahiers des charges.

Les enjeux des MAE concernent la **préservation des ressources naturelles** par une agriculture durable de façon à atteindre les **objectifs du réseau Natura 2000**. L'un des objectifs des MAE est de limiter la dégradation de la biodiversité, en réponse à des menaces localisées sur la préservation des ressources remarquables.

Le Contrat Restauration Entretien (CRE)

Le CRE est un outil technique et financier de gestion des cours d'eau et des zones humides proposé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Le CRE est contracté par les collectivités territoriales et concerne l'ensemble des usagers des cours d'eau. Il a pour but de préserver et/ou de restaurer le bon état écologique du milieu aquatique à une échelle globale et cohérente : le bassin versant. Le CRE se décompose en 3 temps :

- une étude préalable permet d'établir un diagnostic du fonctionnement des milieux et de déterminer quels sont les enjeux de gestion et les objectifs à atteindre ;
- une phase de travaux se déroule sur 5 ans ;
- une phase d'évaluation est réalisée à l'issue des travaux qui compare l'état effectivement atteint avec celui qu'il était prévu d'atteindre lors de l'étude préalable.

Depuis la mise en place des CRE en 2002, plus de 3 000 km de cours d'eau ont été restaurés et/ou entretenus. Les marais des Crollières sont intégrés au CRE «Rivières et Zones humides» des bassins versants du Mès et de l'étier de Pont-Mahé porté par Cap Atlantique.

sortie n°1

terre

sel

Un exemple d'entretien de marais par l'agriculture

SAMEDI 1^{ER} OCTOBRE A 10H00

Commune de Saint-Lyphard – Les Crolières



GOOGLE MAP : 02° 20' 52.3" O, 47° 22' 47.7" N

Une Brière en miniature

Situées sur le coteau guérandais, au cœur du Parc naturel régional de Brière, les Crolières sont en amont du bassin versant du Mès, ruisseau côtier soumis à des remontées de mer en période de grande marée.

Ces zones humides sont comprises dans le site Natura 2000 du bassin versant du Mès. L'une des particularités des Crolières est d'être protégée de l'influence marine par une levée naturelle colonisée par des roseaux.

Ce «bouchon» naturel a permis la formation en amont de zones tourbeuses comparables à celles de la Grande Brière. Les Crolières se sont formées sur le site d'une ancienne lagune côtière, au fond de laquelle la mer a favorisé le dépôt d'argiles bleues. Quand la mer s'est retirée, l'eau douce, ruisselant du coteau, a eu tendance à stagner sur ces couches d'argiles imperméables, favorisant la formation de tourbe.

Le saviez-vous ?

Le nom des Crolières, viendrait du terme dialectal « Crolère » originaire de Moselle désignant un endroit marécageux. On peut aussi entendre dire « croulu » dans d'autres régions.

Un exemple d'entretien *de marais par l'agriculture*

Une des caractéristiques des marais comme ceux des Crolières est de posséder une dynamique d'évolution naturelle conduisant à leur comblement, puis à leur boisement. Ce phénomène est appelé **atterrissement**. En partie abandonné à la fin du XXème, le site connaît aujourd'hui un regain d'activité : le paysage des Crolières illustre les différents stades d'évolution vers l'atterrissement d'un marais, depuis la prairie naturelle jusqu'aux roselières et formations boisées.

Afin de répondre aux enjeux de conservation de la qualité de l'eau et de la biodiversité caractéristique des Crolières, Cap Atlantique est maître d'œuvre du Contrat Restauration Entretien (C.R.E.) «rivières et zones humides» des bassins versants du Mès et de l'étier de Pont Mahé. Dans ce cadre, les travaux de gestion hydraulique consisteront en l'entretien des canaux par un curage favorisant une meilleure circulation des eaux vers le Mès et en aval vers l'océan.



source : CPIE Loire Océane



source : CPIE Loire Océane

Poursuivant les mêmes objectifs, les agriculteurs riverains des Crolières, propriétaires privés de parcelles individuelles, fauchent les roselières et les prairies humides en fin d'été et utilisent les foin pour la litière de leurs bêtes. Les MAE (Mesures Agro-Environnementales) proposées s'apparentent aux pratiques traditionnelles d'exploitation d'un marais (débroussaillage, fauche des prairies humides, des roselières).

Ces actions de prélèvement et d'exportation de matières végétales ralentissent la dynamique d'évolution naturelle du site. Cet entretien des marais offre une haute valeur ajoutée socioéconomique à ces prairies naturelles lors des périodes de sécheresse.

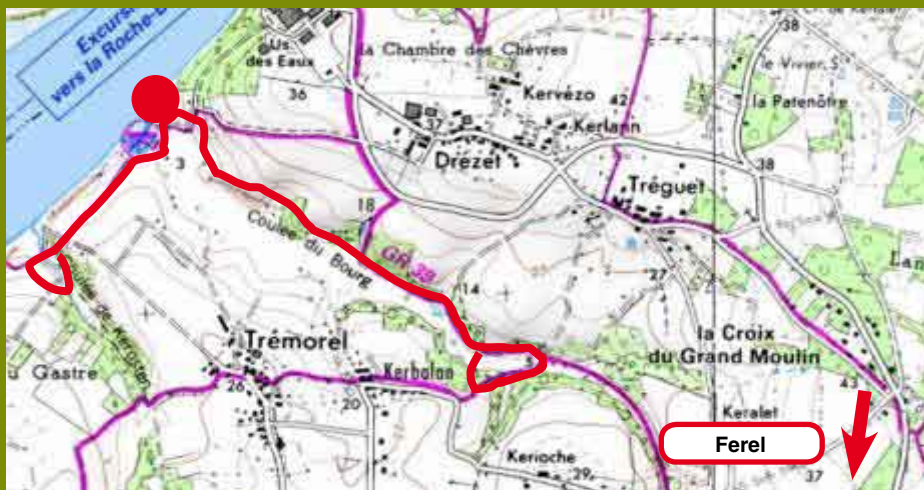
THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Ecologie du marais **Patrick BONNET**, Parc naturel régional de Brière.
- CRE **Jérôme EONNET**, Cap Atlantique.
- Agriculture du marais **Chantal BRIERE**, agricultrice - Maire de St Lyphard.

Se munir de bonnes chaussures ou de bottes, éventuellement de jumelles

Découverte de la Coulée du Bourg et de la gestion des aménagements hydrauliques de la vallée de la Vilaine

SAMEDI 3 DECEMBRE A 10H00
Commune de Ferel – Drezet



GOOGLE MAP : 02° 21' 24.8" O, 47° 30' 08.5" N

Un marais saumâtre devenant un marais d'eau douce

Situé rive gauche de la Vilaine, le marais de la Coulée du bourg se trouve au fond d'un vallon entre les coteaux de Drézet et de Trémoré. Ce site est marqué par la mise en eau du barrage d'Arzal en 1970.

Cette installation hydraulique a effectivement réduit l'estuaire de la Vilaine de 40 à 12 km d'amplitude. Il a également limité les inondations aux crues pluviales. Le barrage et le niveau d'eau constant qui en découle a demandé à un marais saumâtre de s'adapter pour devenir un marais d'eau douce.

Le saviez-vous ?

Le nom de la Vilaine pourrait être lié aux nombreux moulins à vent qui étaient implantés sur ses rives. En effet, moulin se dit vilin en breton : Ster a Vilin signifierait donc la « rivière des moulins ». Associée au vent, fréquent dans sa vallée, Vilaine pourrait également venir du breton avelenn – rafales de vent – désignant la « rivière aux grands vents ».

Gestion des aménagements hydrauliques de la vallée de la Vilaine

Les fluctuations des niveaux d'eau de la Vilaine et la gestion multi-usage de l'eau en amont du barrage d'Arzal imposent une concertation des différents usagers. Le port arrière littoral, l'usine d'eau potable de Drézet et les activités nautiques comme la navigation de loisir participent tous aux efforts de réduction des impacts environnementaux.



source : CPIE Loire Océane



source : CPIE Loire Océane

Parmi les choix de gestion du bassin, la lutte contre les plantes invasives se concrétise sur les marais de la Coulée du bourg par un arrachage de Jussie. Cette action est réalisée mécaniquement sur les rives de la Vilaine à l'aide d'un bateau à chenilles palmées de la société HLB environnement. Dans le lit plus étroit du cours d'eau secondaire, des bénévoles de l'association de pêche «le brochet de basse vilaine» arrachent et évacuent les plantes.

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Gestion multi usage de l'eau **Denis FATIN**, Institut d'Aménagement de la Vilaine.

L'INSTITUTION D'AMÉNAGEMENT DE LA VILAINE (IAV)



L'IAV est un établissement public territorial de bassin créé en 1961. Elle a vocation à **réaliser les aménagements hydrauliques** structurants du bassin versant de la Vilaine, **lutter contre les inondations**, assurer une **production d'eau potable**, et de façon générale mettre en œuvre et coordonner la politique de l'eau et des milieux aquatiques.

L'IAV anime le SAGE (Schéma d'aménagement et de gestion de l'eau) de la Vilaine. Le SAGE est situé à cheval sur deux régions (Bretagne et Pays de la Loire). En tout, ce sont 535 communes qui sont concernées par le bassin sur six départements.

Les principaux aménagements de la Vilaine sont la construction du barrage d'Arzal et celle de l'usine d'eau de Férel que l'IAV exploite.

Se munir de bonnes chaussures ou de bottes, éventuellement de jumelles

sortie n°6

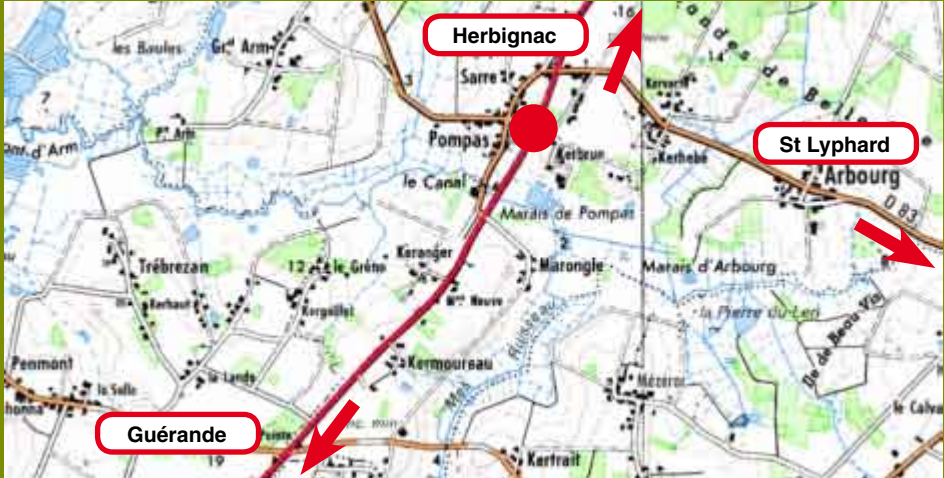
terre

Un partenariat entre agriculteurs et conchyliculteurs
pour une meilleure qualité de l'eau

mer

SAMEDI 3 MARS A 10H00

Commune d'Herbignac – Marais d'Arbourg



GOOGLE MAP : 02° 19' 48.2" O, 47° 25' 17.9" N

Le bassin versant *d'un fleuve miniature*

Situé dans le secteur Est du bassin versant du Mès, le site du marais de Marongle est en amont des élevages conchylicoles des traicts de Pen-Bé - Mesquer. Ce petit bassin versant forme une entité indépendante du bassin de la Vilaine et de celui de la Loire. Il est donc particulièrement intéressant de constater l'influence des activités humaines en amont et leurs impacts sur la qualité de l'eau et des coquillages en aval.

Le saviez-vous ?

Des impressionnants alignements d'**Arbourg**, il ne reste hélas que peu de choses ! Il existait pourtant à cet endroit un site néolithique de toute première importance décrit par Pitre de Lisle du Dreneuc, conservateur du Musée Départemental d'Archéologie, dans son «Dictionnaire Archéologique de la Loire Inférieure» : «le village d'**Arbourg** est à 5 kilomètres au sud d'Herbignac... près du village, le terrain descend vers les prairies qui rejoignent l'étang de Pompas ; sur ce versant, on voit les restes encore très importants des alignements d'**Arbourg**».

Un partenariat entre agriculteurs et conchyliculteurs

pour une meilleure qualité de l'eau

Les conchyliculteurs dépendent étroitement d'une bonne qualité des eaux pour élever des coquillages sains pour la consommation humaine. Un taux élevé de bactéries **Escherichia coli** dans les coquillages testés, a abouti en 2009 au déclassement de la baie de Pen Bé pour les coquillages fousseurs (coques et palourdes). Ce déclassement a eu des conséquences financières importantes suite à l'interdiction de vente des coquillages.



source : Cap Atlantique

Compétente pour fédérer des programmes d'amélioration de la qualité des eaux, Cap Atlantique a proposé, début 2009, une démarche bassin versant aux acteurs locaux : conchyliculteurs, collectivités, monde agricole. Afin d'améliorer la qualité sanitaire de la zone conchylicole, Cap Atlantique a procédé à des analyses pour mettre en évidence les origines de la contamination. **Escherichia coli** est une bactérie fécale émise par tous les organismes à sang chaud. Ces analyses, effectuées en remontant le long du fleuve et de ses affluents, dressent alors un bilan qualitatif des différentes sources potentielles de pollution (humaine, animale).

Ces diagnostics permettent ensuite aux décideurs d'identifier des solutions techniques adaptées pour améliorer la qualité de l'eau. Toute agriculture peut avoir un impact sur la qualité de l'eau. Conscients de cette responsabilité, les agriculteurs du territoire mettent leurs installations en conformité et adoptent de nouvelles pratiques d'élevage permettant de reconquérir le classement initial de la baie de Pen Bé.



source : CPIE Loire Océane

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Conchyliculture **Guy LEGAL**, Syndicat des parqueurs des Traicts du Mès.
- Écologie **Patrick BONNET**, Parc naturel régional de Brière.
- Bassin versant **Maud GENDRONNEAU**, Cap Atlantique.
- Agriculture **Christophe SABLÉ**, Chambre d'Agriculture de Loire Atlantique.

SYNDICAT DES PARQUEURS CONCHYLICOLES DE PEN BÉ ET DE MESQUER

Créé dans les années 1960, ce syndicat a pour rôle de créer un lien entre les professionnels conchyliculteurs et les collectivités (Région, département, Cap Atlantique...). Le syndicat regroupe une trentaine d'exploitations dont la moitié est gérée par des locaux, l'autre moitié étant utilisée par des conchyliculteurs vendéens. Enfin, le syndicat accompagne les exploitants dans les montages de dossiers de calamité agricole (en cas de mortalité importante due aux pollutions bactériologiques, hydrocarbures, catastrophe naturelle).

Se munir de bonnes chaussures ou de bottes, éventuellement de jumelles



GOOGLE MAP : 02° 24' 04.1" O, 47° 27' 41.1" N

Une station d'Agrion de Mercure

L'étang du Pont de Fer a été créé par endiguement d'une vallée en 1760 pour la pisciculture extensive. Ce plan d'eau d'une longueur d'environ 1500 m pour une largeur de 350 m en moyenne couvre environ 30 hectares. Chaque pointe du croissant, constituant les queues d'étang, est alimentée par deux petits ruisseaux, dont le Corolet au sud-est.

L'étang du Pont de Fer est situé en tête d'un petit bassin versant qui aboutit à l'étier de Pont-Mahé puis dans la baie du même nom après avoir traversé une partie des marais de Pénestin en rive droite et de Pont-Mahé en rive gauche. Aux débouchés de ceux-ci, deux seuils délimitent des zones de décantation des apports du bassin versant.

L'étang comporte des îlots flottants de végétation, constitués de carex (*Carex paniculata*), sur lesquels se développent des aulnes (*Alnus glutinosa*) et des saules (*Salix atrocinerea*). Il est ceinturé sur toute sa périphérie par une bande boisée qui l'isole des parcelles cultivées. A partir du mois de mai, le plan d'eau se couvre de feuilles de nénuphar (*Nuphar lutea*).

Le saviez-vous ?

Le site de l'étang du Pont de Fer a été acquis en 2005 par le **Conservatoire du littoral**. Son intérêt naturaliste manifeste, notamment sur le plan des habitats naturels, de l'avifaune et pour la loutre, a permis la mise en place d'un plan de gestion en 2006 et le classement en **Réserve Naturelle Régionale** en 2008.

Un exemple de gestion écologique *d'un ruisseau*



Source : Natura 2000

Présent sur le ruisseau du Corolet, l'Agriion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*) est une libellule d'environ 30 à 35 mm de long, à abdomen fin, cylindrique et allongé. Chez le mâle, l'abdomen est bleu ciel maculé de taches noires. L'abdomen de la femelle est presque entièrement noir bronzé. Il habite les milieux aquatiques ensoleillés à eaux claires, bien oxygénés, (petites rivières, ruisseaux, sources, fontaines, puits...).

L'Agriion de Mercure est une des cinq espèces d'odonates (famille de libellules) présentes en France qui figurent sur la **Liste Rouge mondiale** établie par l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature). Elle figure également sur les Listes Rouges européenne et française des espèces en danger. Afin de préserver cette libellule sur notre territoire, il faut prendre les mesures nécessaires pour protéger son habitat.

C'est dans cette optique que le CRE des bassins versants du Mès et de Pont Mahé préconise l'entretien des berges du ruisseau du Corolet, un travail sur le lit du ruisseau pour assurer un débit indispensable à l'oxygénation de l'eau, une coupe réfléchie de la ripisylve (forêt riveraine), le suivi des bandes enherbées et l'aménagement des prises d'eau pour l'abreuvement des animaux.



source : CPIE Loire Océane

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Ecologie du ruisseau **Jérôme EONNET**, Cap Atlantique.
- Entomologie **Franck HERBRECHT**, GRECIA.



GRECIA

Le Groupe d'**E**tudes des **I**nvertébrés **A**rmoricains est une association loi 1901 qui couvre le Massif Armoricaïn, soit principalement les régions de Basse-Normandie, Bretagne et Pays de la Loire.

Les buts de l'association sont de regrouper les personnes intéressées par les invertébrés continentaux, assurer leur formation et développer les relations entre eux. L'objectif est de faciliter l'accès à l'information dans le but de promouvoir les invertébrés, rassembler et développer les connaissances sur les invertébrés continentaux du Massif Armoricaïn. L'association est représentée auprès des instances administratives et contribue à l'initiation et à la sensibilisation d'un large public.

Se munir de bonnes chaussures ou de bottes, éventuellement de jumelles

Les différents milieux humides

en milieux marins

La limite entre la terre et la mer peut ressembler à un simple trait sur un globe ou un planisphère, mais cette frontière est le plus souvent floue et large. Très habitée, cette zone permet la rencontre des espèces marines et terrestres. Certaines espèces, indécises ou amoureuses du ressac des marées ont élu domicile au bord de l'eau. Les embruns se mêlent aussi à l'eau de pluie des tempêtes demandant aux végétaux des adaptations particulières. Cette année trois excursions vous feront découvrir quelques uns de ces milieux.

Les différents milieux marins visités cette année

- **Falaises**

Cette version de la frontière «Terre-Mer» qui peut paraître parmi les plus abruptes, est de celles qui montrent le mieux l'étagement des adaptations des espèces aux conditions du milieu. Ainsi, les Côtes sauvages sont un patchwork d'écosystèmes abritant une multitude d'espèces inféodées aux niches écologiques qui leurs sont propres.

- **Plages**

Depuis les cordons d'algues mortes des laisses de mer jusqu'aux sables vaseux accueillant arénicoles et coquillages, les plages sont un haut lieu de biodiversité du littoral et également d'anthropisation (activités humaines modifiant le milieu).

- **Traicts**

Ces baies, successivement remplies et vidées au gré des marées, sont des niches écologiques offertes par la géologie particulière du littoral.

Mais il existe bien d'autres biotopes (lieux de vie) sur cet écotone (zone de transition entre deux milieux différents) qu'est le littoral. Ainsi, les dunes, les estrans rocheux, les ports, les grottes marines, etc. Tous ont leurs particularités qui en font des écosystèmes indépendants accueillant une faune et une flore adaptées.

ZOOM SUR...

Le Conservatoire du littoral Conservatoire du littoral

Le **Conservatoire** est un **établissement public** créé en 1975 et placé sous la tutelle du ministère en charge de la protection de la nature. Il acquiert des terrains menacés sur les rivages maritimes et lacustres afin de protéger définitivement ces espaces. Les terrains qu'il possède ont soit été achetés à l'amiable ou par préemption, soit lui ont été légués ou donnés. Exceptionnellement ils peuvent être obtenus par expropriation.

Une fois propriétaire, le Conservatoire du littoral détermine des objectifs de gestion dans le but que « la nature y soit aussi belle et riche que possible ». Il définit les utilisations, notamment agricoles et de loisir, compatibles avec ces objectifs, réalise, si nécessaire, des travaux de remise en état puis confie la gestion de ces terrains à des collectivités locales, ou des associations.

Au 1er octobre 2010, le Conservatoire du littoral protégeait déjà 138 800 hectares soit plus de 1200km de rivage et 600 sites naturels.

Coquillages et qualité de l'eau

Les coquillages bivalves marins comme les huîtres ou les moules se nourrissent en filtrant la matière organique en suspension dans l'eau. Les particules retenues par ces animaux sont aussi bien du phytoplancton, des virus ou des bactéries ! L'activité de filtration entraîne une concentration dans le coquillage des différentes substances dont certaines toxines présentes dans l'eau. **La conchyliculture est donc inter dépendante de la qualité de l'eau.**

Les normes réglementaires sont strictes. Depuis 1999, chaque zone de production de coquillages est classée. Des paramètres microbiologiques et la présence de métaux lourds ont été pris en compte afin de définir **4 catégories**. Ces catégories déterminent les traitements devant être appliqués aux coquillages avant leur commercialisation :

- **catégorie A** : les coquillages peuvent être consommés directement.
- **catégorie B** : les coquillages peuvent être consommés après purification. Celle-ci consiste à élever les coquillages dans des bassins alimentés en eau de mer «propre» pendant le temps nécessaire à l'élimination des contaminants microbiologiques.
- **catégorie C** : les coquillages peuvent être consommés après repaquage de longue durée ou traitement thermique.
- **catégorie D** : aucune vente des coquillages issus de ces zones n'est possible.

IFREMER Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer

 ifremer

L'IFREMER surveille la qualité des coquillages au travers de différents réseaux. Ces suivis garantissent au consommateur de coquillages de manger des animaux sains.

Un espace alliant activités économiques, de loisirs et préservation de la biodiversité



source : Cap Atlantique

Les traicts du Croisic sont soumis au balancement des marées. Cette alternance d'immersions et d'émersions en fait une zone très intéressante tant d'un point de vue écologique que paysagère ou encore qu'économique.

Les traicts abritent des milieux nécessaires à l'alimentation, l'hivernage et au repos de diverses espèces d'oiseaux (Bernaches, Bécasseaux, Avocettes, Barges,...). Des espèces végétales remarquables (Zostère naine, protégée au niveau régional) y sont aussi présentes.

Parallèlement, les traicts sont aussi un lieu de production conchylicole et présentent un enjeu économique local fort. Une quinzaine d'entreprises conchylicoles exploitent des concessions sur 1/3 de la superficie totale des traicts. La principale production est la conchyliculture (élevage de coques et palourdes). Les produits sont essentiellement vendus à l'exportation (Espagne...). Cette activité est le reflet de la richesse de productivité de l'écosystème.

Très fréquentés, les traicts peuvent être le lieu de conflits d'usage entre conchyliculteurs, pêcheurs à pied ou pratiquants d'activités nautiques. La préservation de leurs richesses dépend du respect de chacun pour le travail de l'autre et de la prise en compte de la fragilité du site.

C'est dans ce cadre que Cap Atlantique est partenaire de la charte des activités nautiques dans les traicts du Croisic. Elaborée dans le cadre de Natura 2000 en concertation avec les représentants des usagers du site, cette charte vise à concilier la pratique des activités nautiques (voile, kite-surf, kayak, paddle-surf...) avec les activités conchylicoles et l'accueil de nombreux oiseaux migrateurs.

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Conchyliculture
- Charte nautique

Frédéric MICHE, conchyliculteur.

Philippe DELLA VALLE, Cap Atlantique.

Se munir de bonnes chaussures ou de bottes, éventuellement de jumelles

Un espace sensible alliant
la pêche à pied professionnelle et de loisir

SAMEDI 7 AVRIL A 10H00
Commune de La Baule – La plage Benoît



GOOGLE MAP : 02° 25' 23.8" O, 47° 16' 30.4" N

Sous les pêcheurs à pied : *la plage*

Encadrée par la plage du Nau, l'Anse de Toulain et l'étier du Pouliguen à l'Ouest et l'Hermitage à l'Est, la plage Benoît représente le tiers occidental de la Baie du Pouliguen sur une longueur de plus de deux kilomètres.

À marée haute, l'estran correspond à une bande étroite de 25 m le long du remblai de la Baule, soit moins de 5 hectares. Quant à marée basse, la plage se transforme en **estran sableux** de plus de 250 hectares découvert. Le continent gagne alors 1,5 km sur l'océan par grands coefficients (130). Les récifs de moules des Impairs redeviennent alors simples rochers affleurant du sable.

Le saviez-vous ?

Le nom de la Baule-Escoublac vient du terme «bôle» (zone d'alluvions côtières et marécageuses) et du latin «**escubia**» (poste de garde) et «**aqua**» (eau). Ainsi, au XIX^e siècle (vers 1818), il n'y avait rien qu'une modeste caserne de douaniers, au lieu dit «**La Bôle**». On retrouve les origines de ce terme géographique dans les dénominations des **Baules de Sissable** au cœur des traicts du Croisic, du **pont des baules** près de Pradel et des **baules d'Armes** dans le Bassin du Mès.

Un espace sensible alliant, *la pêche à pied professionnelle et de loisir*

L'estran sableux de la plage Benoît est le lieu de prédilection d'un gisement naturel de coques et de palourdes. Cette population se renouvelle d'elle-même, elle est autonome et s'alimente seule. Les effectifs de re-

producteurs et les pontes sont donc variables et non maîtrisés par l'Homme mais par les conditions climatiques (ensoleillement, température de l'eau) qui influent sur le développement des algues planctoniques dont elles se nourrissent.

Cette ressource fragile et limitée a subi une exploitation importante atteignant des proportions dangereuses pour le gisement en 2004 avec plus de 500 licenciés en pêche professionnelle sur la plage et des prélèvements tout aussi importants de la part de la pêche de loisir. Il a alors été convenu de la mise en place d'un plan de gestion des stocks des coquillages et un système de timbre fiscal a alors réduit le nombre de professionnels à 250.



source : CPIE Loire Océane



source : Cap Atlantique

Le comité local des pêches du Croisic a créé une commission pêche à pied, associant les professionnels, le COREPEM, Cap Atlantique, les affaires maritimes et l'IFREMER dans le but de décider en commun de l'ouverture de la pêche en fonction des suivis de croissance des coquillages. De la même façon, les quotas sont calculés en fonction des évaluations des quantités d'adultes ayant atteint la taille commercialisable.

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Pêche à pied
- Contrôle
- Gestion des stocks

Jean-Philippe GALLAS, Association des pêcheurs à pied.

Marie FOUCART, COREPEM.

Catherine PONTTHOREAU, Cap Atlantique.



CLPMEM / COREPEM / CMPMEM

Le Comité local des pêches maritimes et des élevages marins des Pays de Loire est l'échelon de base remontant l'information vers le comité régional (COREPEM) et le comité national (CNPMEM) qui regroupe tous les professionnels des pêches et des élevages marins, de la production à la transformation. Ce dernier est l'interlocuteur des pouvoirs publics et des élus. Composé de professionnels et de représentants syndicaux issus de tous les types de pêche et s'appuyant sur un réseau le long du littoral, le CNPMEM travaille au devenir de la pêche en France pour l'organisation interprofessionnelle des pêches maritimes et des élevages marins.

**Se munir de bonnes chaussures ou de bottes,
éventuellement de jumelles**



GOOGLE MAP : 02° 28' 52.0" O, 47° 16' 23.3" N

L'oseille de la Baie *du Carbonet*

Entre la pointe de Casse-Caillou et Le Dervin, la côte granitique de Batz-sur-mer n'a jamais été ce désert sublimé par les voyageurs romantiques sous le nom de Côte «sauvage». Au contraire, les populations littorales en ont abondamment exploité toutes les richesses naturelles et pas seulement halieutiques (liées à la pêche), et ceci bien avant l'essor du tourisme balnéaire.

Dès la Préhistoire, les pointements granitiques les plus imposants ont été exploités pour la fabrication de menhirs, puis comme carrières pour la construction civile et religieuse. Aujourd'hui encore, les traces de ces activités humaines qui demeurent visibles sont diverses et variées.

Le saviez-vous ?

Quelles soient étroites ou larges, que le fond soit tapissé de sable ou de galets roulés par la mer, toutes les échancrures dans la côte rocheuse sont appelées baies. La Baie du **Carbonet** ou de Carbonnet emprunte son nom à **Jean Carbonnet** dit Limousin, gabarier (patron, matelot de gabare, embarcation qui sert à charger et à décharger les navires) du XVIIIème siècle.

La Grande Côte *et son histoire*



source : CPIE Loire Océane

Au cours d'une passionnante balade sur le sentier des Douaniers, Philippe Della Valle et Gildas Buron feront découvrir les singularités de cet espace côtier :

- les aspects naturels d'un milieu âpre à la vie,
- le petit patrimoine lié au développement de la taille de la pierre entre 1850 à 1914,
- la pêche côtière,
- l'étymologie des noms de rochers.

L'Oseille des rochers, (*Rumex rupestris*) aussi nommé Patience des rochers, est une plante vivace herbacée. Cette espèce des falaises maritimes est caractérisée par une écologie stricte, dépendant de la salinité de l'air et de l'humidité du substrat. Cette espèce a besoin d'un minimum d'aspersion par les embruns. Elle est ainsi située entre le niveau des marées de vives eaux et la limite supérieure de l'étage aérohalin (milieu soumis aux vents salés). Son système racinaire ne s'accommode que d'un substrat constamment humidifié par des suintements d'eau douce arrivant à la faveur des fissures de la falaise. Présente sur les pelouses aérohalines de la côte atlantique, l'Oseille des rochers est une espèce protégée au niveau national car vulnérable.



source : Natura 2000

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Histoire
- Natura 2000

Gildas BURON, Musée des marais salants de Batz sur Mer.
Philippe DELLA VALLE, Cap Atlantique.



NATURA 2000, LA POLITIQUE EUROPÉENNE DE PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Natura 2000 est un réseau européen de sites naturels remarquables constitué dans le but de maintenir ou améliorer l'état de conservation de milieux naturels et d'espèces animales et végétales qui sont rares et/ou menacées à l'échelle européenne.

L'Europe a tenu compte de la nécessité pour chaque site Natura 2000 d'être géré localement en fonction des spécificités du territoire concerné. Les Etats membres de l'Union Européenne n'ont pas d'obligation de moyens, mais d'objectifs et de résultats. La France a opté pour une démarche de gestion contractuelle des sites basée sur le volontariat et la concertation. Chaque usager, chaque propriétaire peut s'engager individuellement et volontairement dans la gestion du site. En signant un contrat ou une charte, il devient un acteur à part entière d'un site Natura 2000.

Ce réseau ne constitue pas une « mise sous cloche » de sites remarquables où plus aucune activité n'est autorisée. Natura 2000 est né de la volonté de maintenir et de favoriser cette biodiversité tout en tenant compte des activités sociales, économiques et culturelles présentes sur les sites désignés.

Se munir de bonnes chaussures ou de bottes, éventuellement de jumelles



sel

Les différents milieux humides *en milieux salins*

Parmi les écosystèmes particuliers de cet écotone (cf page 14) qu'est le littoral, des milieux étrangement plus salés que la mer elle-même sont aussi présents. Ces lieux concentrent les sels que la mer apporte, marée après marée. C'est dans ces conditions extrêmement hostiles que des espèces végétales et animales ont élu domicile. Cette année trois excursions vous feront découvrir quelques uns de ces milieux salins.

Les différents milieux salins visités cette année

- **Marais salants**

Il est toujours surprenant d'imaginer un écosystème façonné par l'Homme. L'animal que nous sommes est pourtant bel et bien créateur de gîte pour la biodiversité. Ainsi, l'artificialisation du traict en marais salants par l'homme a permis à de nombreuses espèces animales et végétales de trouver un refuge à leur goût et d'y prospérer.

- **Prés salés**

Les prés salés se rencontrent partout où des sables vaseux et des vases fines peuvent se déposer parallèlement au rivage. Environ 10 000 ha sont répertoriés sur le littoral français. Ces herbus ou « schorres » occupent la frange haute du littoral submersible et présentent une végétation rase qui supporte le sel et une forte dessiccation (dessèchement des tissus).

- **Les schorres d'étiers**

Ces micro-milieux constituent des bandes plus ou moins étroites d'un à plusieurs mètres de large, parallèles aux deux rives. Leur extension varie rapidement en fonction de l'érosion due aux forts courants dans les étiers.

Il existe d'autres écosystèmes plus hostiles encore de par leur salinité. Des organismes vivants, parmi lesquels des hommes, ont su s'adapter aux rudesses des mines de sel, des boues de la Mer Morte ou bien des salars (mers intérieures dont toute l'eau s'est évaporée). Certains de ces salars culminent à 5000 m en Bolivie.



zoom sur...

Le fonctionnement d'une saline

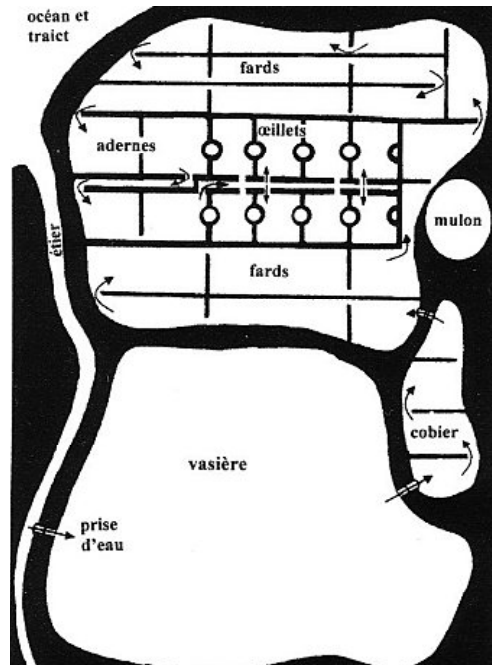
La récolte du sel se fait en été, la chaleur et le vent accélérant l'évaporation.

Deux fois par mois, lors des grandes marées, le paludier remplit une vasière en ouvrant des trappes qui communiquent avec l'étier. A ce moment, la concentration en sel de l'eau est de 35g/litre. La vasière est profonde d'environ 1m au bord et 50cm au centre. C'est un bassin de décantation, la vase et toutes les impuretés présentes dans l'eau s'y déposent.

L'eau passe ensuite dans le cobier, d'une profondeur d'environ 4cm. L'eau y finit sa décantation. Elle est ensuite admise dans le labyrinthe de la saline et passe de bassins en bassins par gravité et grâce à de minutieux réglages de débits.

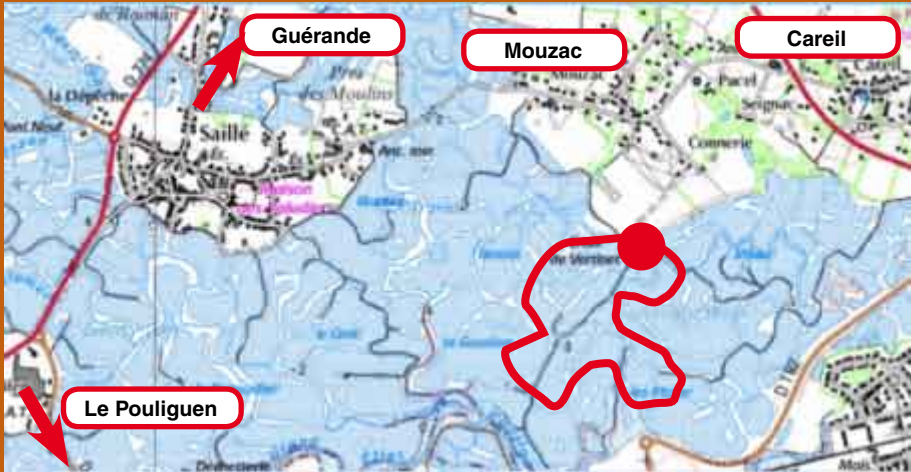
Elle arrive alors dans les fards qui servent à l'évaporation. Dans le dernier fard, la concentration en sel atteint 270g par litre, le seuil de la cristallisation.

L'eau, ou plutôt la saumure, est ensuite amenée dans les adernes. Ces bassins, situés juste avant les œillets, servent à les alimenter. Les œillets, d'une profondeur de 1cm, sont les derniers bassins du circuit de l'eau. C'est là que le sel est récolté. Il existe 2 sortes de sel ; la fleur de sel, cueillie à la surface de l'œillet et le gros sel, récolté sur l'argile. Un œillet produit environ 5kg de fleur de sel et 50kg de gros sel par jour.



Partenariat autour de la restauration
des marais salants de Careil-Mouzac

SAMEDI 5 NOVEMBRE A 10H00
Commune de Guérande – Careil-Mouzac



GOOGLE MAP : 02° 24' 47.6" O, 47° 17' 35.8" N

Les marais salants, *des réservoirs de biodiversité*

Situé sur la commune de Guérande, encadré par les villages de Mouzac et de Careil au Nord, de Beslon à l'Est et de la commune de La Baule au Sud, ce secteur de marais salants (86 ha, 47 propriétaires) est une zone particulièrement abandonnée et dégradée. Elle n'est d'ailleurs que partiellement alimentée en eau de mer depuis de nombreuses années.

Le site **Natura 2000** dont elle fait partie couvre l'ensemble des marais salants de Guérande, les Traicts du Croisic, la pointe de Pen Bron ainsi que la Grande côte, du Croisic jusqu'à la pointe de Penchâteau au Pouliguen. La superficie totale est de **3 622 hectares**.

Le saviez-vous ?

Le village de Saillé, personnification du cœur des marais salants est identifié comme la **Villa Saliacum** que l'on trouve dans des documents antérieurs à l'an 1000 (donation aux moines de Saint-Aubin d'Angers en 971). Ce nom laisserait entendre une origine gallo-romaine. Ces moines s'y établirent et y fondèrent un prieuré. La forme bretonne du nom de Saillé est **Selak**.

*Se munir de bonnes chaussures ou de bottes,
éventuellement de jumelles*

Partenariat autour de la restauration *des marais salants de Careil-Mouzae*

La profession paludière a sollicité Cap Atlantique pour conduire une opération de restauration des salines abandonnées. Son intérêt est à la fois économique (potentiel de l'ordre de 300 œillettes cultivables), paysager et écologique (diversité biologique).

Ce projet est l'aboutissement d'un important travail de concertation avec les professionnels mais aussi tous les autres usagers du marais (chasseurs, associations de protection de la Nature, etc.). Des réunions et des contacts directs avec les propriétaires ont également permis la signature de conventions de gestion entre ces derniers et Cap Atlantique.

Une étude pour la restauration de cette zone a été confiée à l'EID Atlantique, Etablissement Interdépartemental pour la Démoustication du Littoral Atlantique. Elle a abouti à l'élaboration d'un programme de restauration des salines avec préservation de la biodiversité.

Les diverses autorisations règlementaires ayant été obtenues, Cap Atlantique peut désormais envisager le lancement des travaux à partir de l'automne 2011.



INTERVENANTS SUR LES ENJEUX SALICOLES ET ENVIRONNEMENTAUX :

- **Marc ROZEC**, l'EID Atlantique.
- **Delphine MAÇONNERIE**, Cap Atlantique.
- **Gilles MACÉ**, l'ASA des marais salants du bassin de Guérande.



L'EID ATLANTIQUE, UN ACTEUR INCONTOURNABLE DES MARAIS SALANTS

L'Etablissement Interdépartemental pour la Démoustication du littoral Atlantique est un Etablissement Public chargé par les Conseils Généraux adhérents d'assurer la lutte contre les moustiques. Cette mission de service public, qui s'exerce sur le littoral atlantique du Morbihan jusqu'à la Gironde, est encadrée par des arrêtés préfectoraux annuels. L'EID Atlantique intervient dans le cadre d'une lutte intégrée en s'appuyant sur la gestion hydraulique préventive et sur des traitements ciblés anti-larvaires si nécessaires grâce à un bio-larvicide(BTI) sélectif et biodégradable.

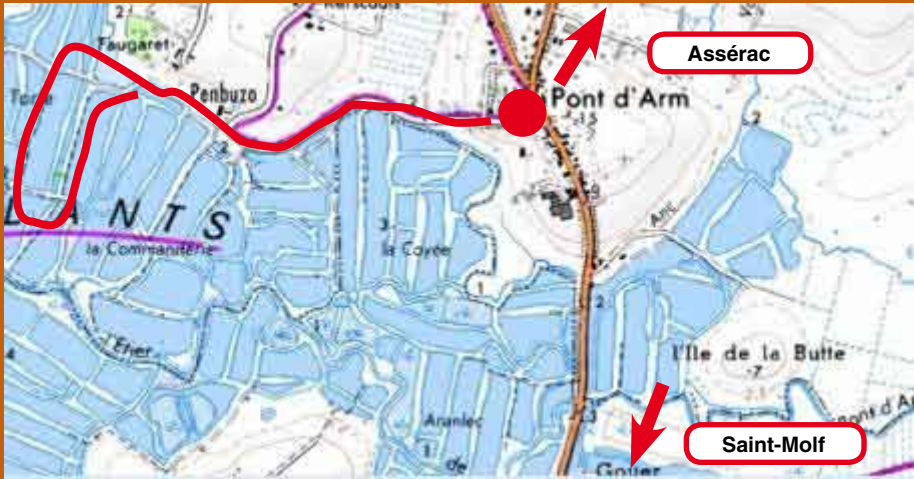
L'ASA (ASSOCIATION SYNDICALE AUTORISÉE) DES MARAIS SALANTS DU BASSIN DE GUÉRENDE

L'ASA, aussi appelée Le Syndicat des digues est une association des propriétaires dont l'objet est la réfection et l'entretien des digues de protection contre la mer des marais salants du bassin de Guérande. Ce dernier est divisé en 19 secteurs géographiques sur chacun desquels est élu un syndic (propriétaire paludier). Chaque syndic recense les travaux à réaliser sur son secteur, organise les chantiers et veille à la bonne exécution des travaux. Tous les propriétaires cotisent au Syndicat des digues en fonction de la superficie de leur propriété. L'ASA des marais salants de Guérande perçoit également des financements publics pour la réalisation des travaux et le fonctionnement de l'association de la part de Cap Atlantique, de l'Etat, de la Région Pays de la Loire et du Département de Loire-Atlantique.

Chaussage d'une saline du bassin du Mès

SAMEDI 4 Février A 14H00

Commune d'Assérac – Saline de La Haye



GOOGLE MAP : 02° 24' 07.2" O, 47° 24' 53.3" N

Chaussage d'une saline

Reconnu pour sa biodiversité, le bassin versant du Mès a été inscrit depuis longtemps dans les zones d'inventaires nationaux (ZNIEFF, ZICO) et internationaux (RAMSAR). Intégrant le périmètre du site Natura 2000 du « Marais du Mès, baie et dunes de Pont-Mahé, étang du Pont de Fer » et celui du Parc naturel régional de Brière. La saline de Lahaye est située en aval de Pont d'Arm, de la Coyée et de Penbuzo, sur la commune d'Assérac.

Le saviez-vous ?

Du nom du fleuve côtier qu'est le Mès découlent nombre de dérivés linguistiques qui baptisent les lieux dits riverains. Ainsi, s'il est aisé de le reconnaître dans les noms de Mesquer au sud, Mesquéry au nord, la difficulté s'accroît avec Mezerac, et encore moins facilement dans Pont d'Arm. Effectivement, orthographié également Pont d'arme ou encore Pont d'armes, il faut en réalité comprendre Pont d'Ar-Mès ou pont du Mès en breton.

S'en suivent Petit Arm, Grand Arm, Grée d'Arm.

Chaussage d'une saline

du bassin du Mès



source : CPIE Loire Océane

Exploitée et entretenue par Sophie BONNET-QUESTIAU, paludière et administratrice de la Coopérative « Les Salines de Guérande », la saline de Lahaye bénéficie cet hiver d'un chaussage. La restauration de cette saline est un exemple permettant de cerner l'impact positif de la présence de l'homme dans le milieu naturel.

Adjacents aux marais salants exploités se trouvent des marais abandonnés. Des Mesures Agro-Environnementales (MAE) sont en cours d'élaboration en partenariat avec Cap Atlantique pour entretenir ces milieux pour en faire des réservoirs de biodiversité.

Le chaussage est un travail exceptionnel qui a lieu environ tous les 25-30 ans.

Cette opération peut s'étaler sur une année, commençant à la fin de l'été pour être finie pour la récolte suivante. Elle consiste à réajuster les niveaux de l'ensemble des fonds d'argile des œillets. Le chaussage peut avoir lieu une fois par génération et demande la participation de plusieurs paludiers solidaires.

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Marais salants

Sophie BONNET-QUESTIAU,

coopérative « Les Salines de Guérande », paludière.

- MAE

Philippe DELLA VALLE, Cap Atlantique.

- Ecologie

Patrick BONNET, PNR de Brière.



COOPÉRATIVE « LES SALINES DE GUÉRANDE »

Fondée sur des valeurs essentielles telles que sont l'égalité, l'équité et la solidarité, la coopérative est animée d'un intense esprit de groupe car ce sont les paludiers adhérents qui en sont les propriétaires exclusifs. Le Conseil d'Administration, constitué de 15 administrateurs, représente les 185 paludiers adhérents. Chaque été, les adhérents apportent individuellement leur récolte à la coopérative.

Selon les conditions météorologiques, la récolte annuelle d'un paludier peut varier de 100Kg à 3 tonnes de sel par œillet ! C'est pourquoi, un stock minimal de deux à trois années est nécessaire afin d'assurer aux clients et aux consommateurs un approvisionnement régulier en quantité et en qualité. Que la récolte soit abondante ou rare, la coopérative assure à chaque paludier un prix d'achat du sel garanti. Ce prix d'achat est fixé chaque année par le Conseil d'administration pour une période d'un an. Cette concertation annuelle permet aujourd'hui aux paludiers de stabiliser leurs revenus et de vivre décemment de leur production.

**Se munir de bonnes chaussures ou de bottes,
éventuellement de jumelles**

sortie n°9

sel

L'élevage d'agneaux de prés salés, un outil de gestion douce pour la restauration d'un espace sensible

SAMEDI 2 JUIN A 10H00
Commune d'Assérac - Le Frostidié



GOOGLE MAP : 02° 25' 39.1" O, 47° 24' 39.7" N

Les friches de la tempête

Le site du Frostidié, situé sur la commune d'Assérac est une des limites occidentales du Parc naturel régional de Brière.

Exposé aux vents d'Ouest qui entrent dans le Traict de Rostu et de Pen Bé, le site du Frostidié a subi une très grande tempête le 1er Janvier 1877. Cette tempête, gravée dans les annales, a engendré un raz de marée dû à une sur-côte de 1,80 m. Ce raz de marée a détruit en partie la digue qui protégeait les salines alors exploitées. Suite à cette inondation, il a été décidé d'abandonner ces marais salants trop exposés.

Le site a aujourd'hui été reconverti en prés salés.

Le saviez-vous ?

Le nom du site du Frostidié viendrait d'une forme dialectale du terme breton «frostegi» désignant les friches. Il est aisé d'imaginer que ces salines abandonnées à la fin du XIX^e se sont rapidement enherbées pour ressembler à des friches.

L'élevage d'agneaux de prés salés, *un outil de gestion pour la restauration d'un espace sensible*



source : Anne Jego

Suite à un premier achat en 2001 d'une vingtaine d'hectares du site du Frostidié par le Conservatoire du Littoral, Mme Jego a pu installer dix brebis pionnières pour tester les possibilités d'un élevage d'agneaux de prés salés dans ces anciennes salines. L'essai s'est révélé concluant puisque depuis le printemps 2004, une centaine de roussines de la Hague s'ébattent avec leurs agneaux sur 34 ha de terrain.

L'achat des bâtiments en 2008 a permis à l'agricultrice de mieux observer le site et de proposer une vente directe à la ferme sur le site même du Frostidié. Les consommateurs peuvent ainsi constater les effets positifs du pâturage des ovins sur la «friche» des anciens marais salants.



source : Anne Jego

Si l'éco pastoralisme permet le recul de plantes invasives telles que le baccharis, il encourage au contraire la présence de nombreuses espèces végétales rases qui abritent insectes et oiseaux (Hibou des marais, Balbuzard pêcheur...). D'autre part, l'entretien des canaux de ces marais permet la prolifération d'alevins de poissons marins.

THÈMES ABORDÉS & INTERVENANTS :

- Elevage **Anne JEGO**, agricultrice.
- Ecologie **Patrick BONNET**, animateur du Parc naturel régional de Brière.

***Se munir de bonnes chaussures ou de bottes,
éventuellement de jumelles***



L'AGENCE DE L'EAU LOIRE BRETAGNE (AELB)

Etablissement public de l'Etat (ministère chargé de l'environnement) l'Agence de l'Eau s'engage depuis plus de 40 ans aux côtés des élus et des usagers de l'eau pour la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. La loi sur l'eau de 1964 a instauré une gestion concertée de l'eau par grand bassin hydrographique. Cette gestion s'appuie sur les comités de bassin et sur les agences de l'eau.

Des sources de la Loire et de l'Allier jusqu'à la pointe du Finistère, le bassin Loire-Bretagne couvre 155 000 km², soit 28% du territoire métropolitain. Il correspond au bassin de la Loire et de ses affluents, au bassin de la Vilaine et aux bassins côtiers bretons et vendéens.

12 millions d'habitants y vivent, dans 7 300 communes, 36 départements (en tout ou partie) et 10 régions. Ils sont représentés au sein du comité de bassin et du conseil d'administration de l'agence de l'eau par leurs élus, leurs représentants professionnels et associatifs.

313 collaborateurs, au siège de l'agence de l'eau à Orléans et dans 6 délégations régionales, assurent sa présence et son conseil auprès des acteurs de l'eau. L'agence de l'eau mobilise un budget annuel de 360 millions d'euros, financé par les redevances des usagers de l'eau, et qui permettent de financer les actions d'intérêt commun pour l'eau du bassin Loire-Bretagne.



CAP ATLANTIQUE

Cap Atlantique est une communauté d'agglomération comprenant 15 communes qui s'étend sur deux départements - la Loire-Atlantique et le Morbihan - et deux régions - les Pays de la Loire et la Bretagne. Son originalité est d'avoir ajouté aux compétences traditionnelles d'une agglomération que sont la collecte et le traitement des ordures ménagères ou l'assainissement des eaux usées, des compétences plus spécifiques dans la protection de l'environnement :

- la protection des espaces naturels d'intérêt communautaire,
- l'amélioration de la qualité des eaux par des approches coordonnées au niveau des bassins versants,
- la contribution à la lutte contre les espèces dommageables à la communauté.

Cap Atlantique assume cette compétence de protection de l'environnement non comme un «en soi» mais comme un élément d'équilibre indispensable d'une politique globale qui prenne en compte les objectifs généraux du développement durable.



PARC NATUREL RÉGIONAL DE BRIÈRE

Protéger, mettre en valeur, développer et animer son territoire, tels sont les objectifs du Parc naturel régional de Brière qui a l'ambition de faire de son territoire un espace de vie tourné vers l'avenir en anticipant sur les grands enjeux planétaires. Le

territoire du Parc constitue un joyau naturel et culturel exceptionnel mais dont l'équilibre est fragile et menacé. Cette Brière secrète dévoile néanmoins ses attraits aux visiteurs au travers de manifestations culturelles, de sites ornithologiques ou archéologiques, de balades en chaland, de randonnées et gastronomie du terroir... A découvrir également, le village de chaumières de Kerhinet à Saint-Lyphard qui abrite la Maison du Parc.

CPIE LOIRE OCÉANE

Le CPIE Loire Océane est une association de loi 1901, dont le cœur de métier est l'éducation et l'accompagnement au travers des piliers du développement durable sur les territoires de Cap Atlantique, de la CARENE et de la CC de Pontchâteau St Gildas.

Elle assure les missions suivantes :

- éducation à l'environnement auprès de tous publics,
- éducation et insertion pour un public jeune,
- accompagnement du territoire en faveur du développement durable et au service des politiques publiques.



LOIRE OCÉANE

Pour aller plus loin...

Site de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne
www.eau-loire-bretagne.fr

Cap Atlantique
www.cap-atlantique.fr/environnement/aquatique/

Site du parc naturel Régional
www.parc-naturel-briere.fr

CPIE Loire Océane
www.cpie-loireoceane.com

Site dédié aux milieux humides sur le portail Eau France
www.zones-humides.eaufrance.fr

Site dédié au réseau Natura 2000 en France
www.natura2000.fr

terre mer sel

	Date et heure	Commune	Lieu
Sortie n° 1	01 Octobre 2011 10h	Saint Lyphard	Les Crollières
Sortie n° 2	05 Novembre 2011 10h	Guérande	Careil- Mouzac
Sortie n° 3	03 Décembre 2011 10h	Férel	Drezet
Sortie n° 4	07 Janvier 2012 10h	Le Croisic	Traict du Croisic
Sortie n° 5	04 Février 2012 14h	Assérac	Lahaye
Sortie n° 6	03 Mars 2012 14h	Herbignac	Pompas
Sortie n° 7	07 Avril 2012 10h	La Baule	Plage Benoît
Sortie n° 8	05 Mai 2012 14h	Batz sur mer	La Grande Côte
Sortie n° 9	02 Juin 2012 10h	Assérac	Le Frostidié
Sortie n° 10	07 Juillet 2012 10h	Camoël	Ruisseau du Corolet



LOIRE OCÉANE

13 avenue du Golf - 44510 le Pouliguen - Tel : 02.40.42.31.10
www.cpie-loireoceane.com

Calendrier

2011 - © CPIE Loire Océane - Ne pas jeter sur la voie publique